



www.uzes.fr
Printemps 2019

UZÈS

le magazine

Etre fier d'Uzès et fier de l'être Jean-Luc Chapon

Fiscalité

Pour la 8^{ème} année,
pas d'augmentation
des impôts locaux

Orientations budgétaires 2019

pas d'augmentation des impôts locaux !

Lors du débat d'orientations budgétaires 2019, Thierry de Seguin Cohorn, adjoint délégué aux finances, après avoir fait remarquer que, « *malgré une pause de deux années de baisse des dotations de l'État* », il convient d'aborder l'élaboration du prochain budget primitif avec beaucoup de prudence, d'autant que la réforme de la taxe d'habitation n'est pas d'une grande lisibilité. Il met l'accent sur la poursuite de la politique de non augmentation des taux d'impositions pour la 8e année consécutive, la contribution de l'ensemble des services municipaux à la maîtrise des charges générales, une maîtrise constante des dépenses de personnel, le maintien d'un niveau d'investissement élevé, la poursuite du désendettement communal et le maintien de l'autofinancement.



Thierry de Seguin Cohorn
Adjoint délégué aux finances

En 2019, les taux d'imposition (voir tableau ci-contre) demeurent les plus faibles dans le Gard. Les recettes de fonctionnement sont stables ainsi que les dépenses. Les dépenses d'investissement sont marquées par des travaux engagés en 2018, des restes à réaliser et de nouvelles opérations : voiries, bâtiments communaux, éclairage public, divers. Les dépenses d'investissement qui ne

font appel qu'à un recours des plus modérés à l'emprunt, sont couvertes à 89 % par des fonds propres. La dette continue de baisser.

Concernant les budgets annexes, celui de la Zac Mas de Mèze et de l'eau ne varieront pas. Pour Mayac, 5 terrains devraient être vendus et 4 autres sont à commercialiser. La redevance part communale ne sera pas modifiée pour le service assainissement où deux grosses opérations sont prévues.

Des taux les plus faibles du Gard :

TAXE D'HABITATION		TAXE FONCIÈRE	
Uzès	13,13 %	Uzès	21,37 %
Beaucaire	14,35 %	Bouillargues	23,62 %
Villeneuve	14,83 %	Bagnols	24,85 %
Bagnols	14,95 %	Marguerittes	25,11 %
Bouillargues	15,02 %	Milhaud	25,62 %
La Grand Combe	15,22 %	Le Vigan	25,97 %
Milhaud	15,55 %	Beaucaire	26,05 %
Vauvert	15,69 %	Aigues-Mortes	27,74 %
Marguerittes	15,83 %	Alès	28,50 %
Aigues-Mortes	16,58 %	La Grand Combe	29,44 %
Le Vigan	17,23 %	Nîmes	31,05 %
Saint Gilles	18,46 %	Pont Saint Esprit	31,50 %
Rochefort	20,77 %	Villeneuve	31,98 %
Alès	21,17 %	Vauvert	33,02 %
Pont Saint Esprit	23,24 %	Saint Gilles	34,83 %
Nîmes	29,23 %	Rochefort	37,81 %

Taux votés en 2018 dans
les principales villes du Gard

Au sommaire

Fiscalité

Impôts locaux	02
Budget	04

Actualités

Edito	03
Secteur sauvegardé	12
Débroussaillage	20
Zéro phyto	26
Mots des élus	30
Moustiques	31

Animation

Fouilles	16
Danse	24
Festivités	28

Travaux

Travaux	06
Trottoirs	10
Liaison	18





Jean-Luc CHAPON
*Maire d'Uzès,
Président de la Communauté
de Communes Pays d'Uzès*

Quatre questions à Jean-Luc Chapon

Pourquoi la ZAC du Mas de Mèze n'est guère concernée par le budget ?

Le conseil départemental doit créer une liaison entre la route d'Alès et la route d'Anduze, qui prolongera celle que nous venons de créer entre Mayac et le Mas de Mèze. Le Département travaille sur le projet de tracé et tant qu'il n'est pas précisé, la ville d'Uzès et la CCPU qui possèdent les terrains ne peuvent mettre en place un projet cohérent.

Cette liaison interquartier Mayac-Mas de Mèze sera-telle vraiment terminée fin juin ?

Les travaux n'ont pas pris de retard et sauf imprévu, les délais seront tenus. Cette réalisation permettra dans un premier temps de soulager la rue des Carmélites. Ensuite, nous étudions la réalisation d'une voie entre la route de Saint-Ambroix au niveau du croisement avec la rue Dhuoda et la route d'Alès à

hauteur de la coopérative « la Gerbe ». Ces 2 liaisons une fois faites, permettront de dévier les poids lourds qui ne passeront plus devant le groupe scolaire, de mettre en sens unique la rue des Carmélites et l'avenue Louis Alteirac et surtout d'élargir les trottoirs, sécurisant ainsi les nombreux scolaires, et pour certains leurs parents, qui regagnent ou quittent le groupe scolaire ou l'école du Pas du Loup notamment.

Allez-vous poursuivre l'effort consenti en 2018 à la voirie communale ?

Nous avons prévu 1,5 M€ à ce chapitre, qui comprendra une innovation : la création d'une piste cyclable prolongeant la voie verte mise en place par le Département, de Pont des Charrettes au Champ de Mars et qui empruntera l'ancien chemin de Nîmes réhabilité, pour arriver à l'avenue Pompidou.

Le chantier de restauration des trottoirs et places est terminé et tout le monde se plaît à dire que c'est une réussite. Qu'en pensez-vous ?

Que du bien, d'autant qu'à ce qui se voit, parfaitement réalisé par les entreprises concernées, il convient d'ajouter ce qui ne se voit pas : la reprise des réseaux souterrains avec l'élimination des tuyauteries en plomb, nuisibles pour la santé, et une réservation pour la fibre optique appelée à être bientôt installée.

Un budget permettant des i correspondant aux besoins

Après avoir adopté dans sa réunion du 11 avril 2019 les comptes de gestion et administratifs 2018 et l'affectation des résultats de l'exercice 2018, le conseil municipal a approuvé pour l'année 2019, les taux ménagers, les tarifs des services communaux, des droits de place et les redevances, les budgets primitifs, ville d'Uzès, service des eaux, service assainissement, Mayac et ZAC Mas de Mèze, et les subventions municipales sans changement.



Comme chaque année, depuis 8 ans, les taxes locales relevant de la compétence de la commune, ne sont pas augmentées et sont reconduites comme suit : taxe d'habitation, 13.13 %, taxe foncière 21.37 %, taxe foncier/non bâti 69.52 %.

Le budget principal s'équilibre en 2018, en fonctionnement, en dépenses (12 991 55€) et en recettes (13 397 440€ grâce à un excédent antérieur reporté de 1 229 736 €).

Fonctionnement

En 2019, le budget fonctionnement s'équilibre à 13 731 683€. On note une baisse de la consommation en électricité mais sont en augmentation sensible les frais de nettoyage des locaux. Les autres postes sont sensiblement identiques.

Investissement

En investissement les dépenses sont en augmentation (11 432 749€ pour 8 756 581€ en 2018 dont un reste à réaliser de 5 251 090€) due à plus de travaux de voirie (Mayac/Mèze, trottoirs dont fontaine

Investissements de la ville

de la Dame, déviation Haribo, sécurisation grotte de l'Ermite), parkings, bornes de collectes, trottoirs devant hôpital, jardins familiaux, installation WC place Marquise, reprise fontaine esplanade) et des travaux de bâtiment plus conséquents : vallée de l'Eure (pont de singe et toiture), évêché, Église St Etienne (autel), école du parc (cuisine et cour), réfectoire CTM, groupe scolaire, mairie, Espace Fonderie, jardin médiéval, éclairage (cathédrale, OT, mairie, évêché), piscine, tribunes Refuge, médiathèque, salle polyvalente (éclairage), école Pas du Loup, stade Pautex (club house), gazon synthétique (Pautex et Refuge), Foyer Soleil Gymnase Rancel (eau chaude et charpente. Outre les subventions de l'État, de la Région et du Département, apparaissent dans les recettes (11 432 749€ reste à réaliser inclus) une deuxième aide de 72 629€ pour le Zéro Phyto et 500 000€ d'emprunt pour l'Espace Fonderie.

Le budget primitif du service assainissement n'a

guère évolué d'une année à l'autre. Des travaux sont prévus en 2019 pour un total de 743 500€ sur 786 755€ : bâtiment, réseaux divers, tour de ville, schéma directeur .

Les résultats de l'exercice 2018 de la ZAC Mayac était déficitaire (-282 591€). Cet exercice est prévu à l'équilibre en 2019 que ce soit en fonctionnement qu'en investissement. Il en est de même pour la ZAC du Mas de Mèze, alors qu'en 2018, aucune dépense n'était imputée à ce chapitre.



Résultats divers

Le résultat du service des eaux, en fonctionnement, était positif en 2018, +442 469€, son budget primitif 2019 est à l'équilibre à 1 429 034€, avec en dépenses des charges d'entretien en hausse (75 000€ pour 52 000€ en 2018). Les recettes n'ont guère changées. En investissement, les deux bilans sont presque les mêmes. Sur un investissement (1 292 103€), des travaux sur réseaux (tour de ville, réseaux Paradis Servezanne, captage vallée de l'Eure) utiliseront 1 137 100€.



Pour information

Les tarifs des services communaux, droits de place et redevances qui ne changent guère sont consultables en mairie aux heures d'ouverture

du lundi au jeudi, 8h à 12h et de 13h à 16h15,

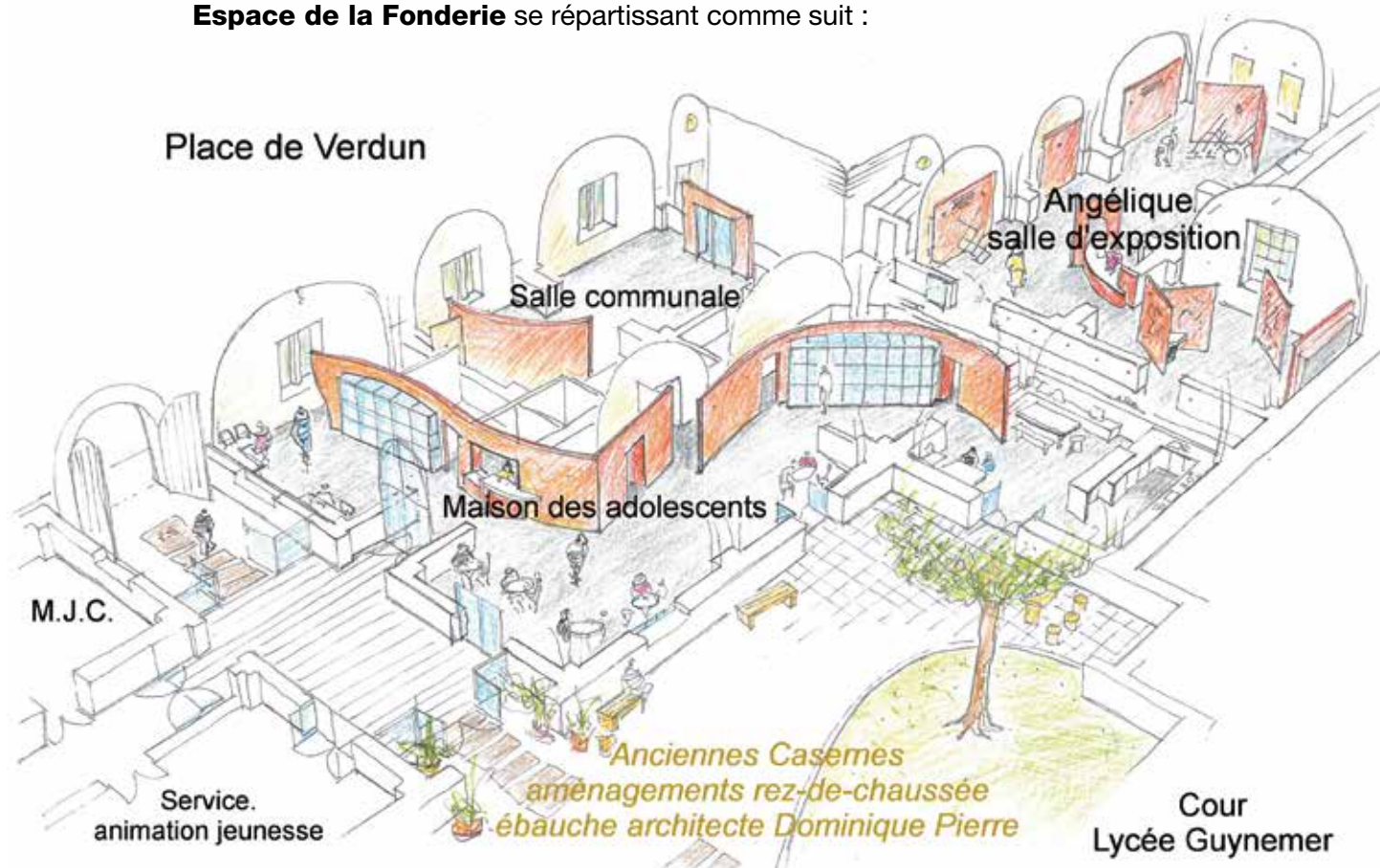
le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h15.

Sur le site : www.uzes.fr

Des travaux au cœur de la ville

Réhabilitation de l'espace de la Fonderie

Dans le cadre du projet de réhabilitation des Anciennes Casernes qui s'inscrit dans une démarche partenariale et mutualiste entre trois entités, la commune d'Uzès, la communauté de communes Pays d'Uzès et l'association Angélique qui œuvre dans la mise en valeur des métiers d'art, qui ont chacune l'ambition d'inscrire dans le tissu urbain, une dimension sociale, culturelle et économique pérenne, vont être aménagés des locaux regroupés sous l'appellation **Espace de la Fonderie** se répartissant comme suit :



- **La Mairie d'Uzès** se réserve une salle équipée de 68 m² environ à **destination des associations**.

- 205 m² seront consacrés à la réalisation, par la Communauté de Communes Pays d'Uzès, d'une **Maison des Adolescents** en lien avec les locaux du service « Sports et Loisirs – Jeunesse » de la ville d'Uzès.

- **L'Association Angélique** occupera 165 m² pour créer un espace des Métiers d'Art sous forme de Galerie d'exposition vente pour les artisans ainsi que pour les étudiants du lycée des métiers d'art Guynemer, attenant aux locaux.

> **Le coût global de cette opération** est estimée à la somme de 874 934 € HT avec un plan de financement couvert par l'État (175 000€ soit 20%), La Région Occitanie (262 000€ soit 30%) et un autofinancement (437 934 € soit 50%).

Rénovation du Groupe scolaire Jean Macé

Le programme de rénovation du groupe scolaire Jean Macé comprend :

- La rénovation des salles de classes, de la salle informatique, de la salle du périscolaire (isolation phonique et thermique, changement des fenêtres et portes, modification de l'éclairage, pré-installation informatique et de vidéo projection...)
- La rénovation des couloirs et des coursives.
- L'accessibilité pour handicapé.
- La réhabilitation des façades.



Le coût prévisionnel de ce programme pluriannuel s'élève à la somme de 1 250 000€ TTC.

Une classe test est terminée et accueille maintenant une classe.

Les diverses consultations auprès des entreprises concernées ont été lancées.

Pour la première année du programme (phase 1/5), un coût de 210 000€ HT est prévu, couvert par des subventions de l'État (84 000€ soit 40%), la Région Occitanie (50 000€ soit 23,8%) et un auto financement (76 000€ soit 36,2%).

> Le petit jardin aménagé au centre de l'immense cour est devenu fonctionnel.

Les services techniques municipaux ont la responsabilité des espaces verts et les écoliers y font quelques plantations dont ils suivent la croissance.

Un petit coup de neuf Impasse Jean Macé

Les conteneurs enterrés ayant été enlevés, l'impasse Jean Macé a été l'objet de travaux d'enfouissement des divers réseaux et de la pose d'un enrobé plus en rapport avec un environnement fréquenté par de nombreux enfants.

Modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre du programme de modernisation de l'éclairage public, la commune souhaite engager, entre autres, les travaux suivants :

- Rénovation et extension Passage du marché
- Extension Chemin de Mayac.
- Rénovation et amélioration boulevard Victor Hugo.
- Enfouissement et amélioration rue Xavier Sigalon.
- Rénovation et amélioration rue du Stade.
- Rénovation et amélioration rue Masbourguet.
- Accessibilité pour les personnes handicapées

> Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à la somme de 51 107.88€ TTC.



Des travaux au cœur de la ville

Accès au Musée du Bonbon

Le Département ayant réalisé le rond-point de Pont des Charrettes afin de faciliter la desserte du musée du Bonbon et d'améliorer la fluidité de la circulation, la ville et Haribo ont mis en place une entente permettant de sécuriser les nombreux visiteurs. La commune a rétrocédé la partie du chemin de Bargeton se trouvant en bordure des installations du musée afin de créer un accès piéton et une desserte reliera ce chemin au rond-point en contournant l'aire de stationnement.



A propos des jardins familiaux

Alors que la liaison interquartier Mayac/Mas de Mèze se termine, un plan d'implantation des jardins familiaux prévus dans le cadre de ce chantier est en cour d'élaboration.



Déménagement au Foyer Soleil

Depuis que les Cuisines de l'Uzège ont été réinstallées dans les locaux de l'ancienne usine Eminence, rue de l'Escalette, les locaux qu'elles occupaient dans le prolongement du Foyer Soleil place du Dr Devèze, sont inoccupés. La restauration de l'ancien évêché, illustrée par la cour qui vient d'être rénovée, posait un problème de relogement du club de bridge. L'idée de réhabiliter ce bâtiment un peu laissé à l'abandon, permettra d'y installer cette association ainsi que le club de la Fénestrelle, la présence d'un parking constituant en outre un atout fort apprécié. La consultation des entreprises a été lancée pour des travaux qui devraient être terminés d'ici fin 2019.

Bientôt des bornes arrêt minute

Cinq bornes arrêt minute, pour deux places chacune, ont été achetées. Leur installation ne devrait pas tarder. Les emplacements choisis seront validés après consultation avec l'union des commerçants.

Uzès ville lumière

A part le château ducal, aucun monument de la ville n'est illuminé la nuit. Des essais avaient concerné la tour Fénestrelle, il y a quelques années. Cette idée réapparaît ! Une mise en lumière est prévue pour l'Hôtel de ville, l'Office de Tourisme, la place Belle Croix, l'intérieur de la cathédrale... C'est encore du domaine de l'étude...

Service des eaux

D'important travaux sont prévus à la station d'épuration : vidange et nettoyage du bassin d'aération, remplacement des rampes d'aération et réparation du cuvetage. Pour cela, il sera nécessaire de vider la station, ce qui est possible car les anciens bassins ont été conservés et assureront l'intérim.



Fuites d'eau

Une nouvelle campagne de recherche des fuites sur le réseau d'eau potable vient d'être effectuée et 14 d'entre elles ont été trouvées et seront réparées. Deux campagnes par an sont désormais prévues ainsi qu'une étude de restructuration du réseau en fonction d'une urbanisation qui a évolué.

Fontaine de la Dame

Dans le cadre des travaux concernant la place Albert 1er, la colonne Maurice (cinéma) sera réhabilitée et la fontaine de la Dame a été restaurée. Les employés municipaux ont refait le bassin et la sculpture en bronze de la Dame a été démontée et restaurée par l'atelier François-Bronze d'Avignon, spécialisé dans ce genre de travail.

Érigée en 1855 sur la place du marché au blé baptisée, Albert 1^{er}, cette Dame a toujours fière allure avec son visage fin. Cette jeune porteuse d'eau vide deux cruches qui se déversent d'abord dans le bassin en fonte de fer, sur lequel elle pose dans une attitude altière et gracieuse. La vasque est elle-même supportée par un élégant piédoche décoré à sa base par une couronne de laurier à la façon romaine. L'eau passe ensuite du petit bassin au grand bassin en pierre, au travers de trois têtes de lions qui semblent regarder les curieux.



Deux places neuves pour compléter la restauration des trottoirs

Après la deuxième phase d'aménagement des trottoirs du tour de ville, achevée mi-décembre, a débuté le 7 janvier 2019 la réfection et l'aménagement des places Belle Croix et Albert 1^{er}, ainsi que l'avancée du perron de l'hôtel de ville.



Le chantier s'est avéré complexe, avec deux interventions supplémentaires sur une partie des rues Jacques d'Uzès et Benoît où seul le revêtement était initialement concerné. Trois bornes rétractables ont été installées rues Xavier Sigalon, Grande Bourgade et St Etienne.

Le but était de rendre Uzès plus belle. Le pavage en pierre et en pavés de Tieule devant la mairie, autour des fontaines, sur les places, posé avec soin, donne effectivement un autre cachet aux espaces nouvellement restaurés dont les deux fontaines, notamment celle de la Dame, ont subi une cure de rajeunissement.



Troisième tranche terminée

Dallage : place Belle Croix : 540m², place Albert 1^{er} : 630m².

Pierre de Tieule : 100m² devant la mairie

Bordure : place Belle Croix 125m. linéaire, place Albert 1^{er}, 120m linéaire

Réseaux enterrés rues Benoît et Jacques d'Uzès : 65 m de conduite d'eau potable, 40m d'eaux usées reprise branchement AEP et eaux usées sur portion de rue concernée.



Quelques chiffres clés pour l'ensemble des travaux

Coût de l'opération 2 900 000€ ttc

Répartis pour les réseaux 823 000€ ttc, les voiries et trottoirs 2 077 000€ ttc.

1ère phase : janvier 2018 à mai 2018

2ème phase : septembre 2018 à décembre 2018

3ème phase (places) : janvier 2019 à avril 2019

Ont été réalisés 1500 m² de revêtements en pierre naturelle pour les places Albert 1er et places Bellecroix, parvis de la mairie, rues des Salins, de la République, St Etienne et Jacques d'Uzès.

Ont été réalisés : 780 m² de trottoirs de la rue St Julien à la rue du Sénéchal,
1650 m² de la rue du Sénéchal à l'avenue de la Libération,
1380 m² de l'avenue de la Libération au Portalet.

- > Le réseau pour accueillir la fibre a été posé depuis l'église Saint Etienne jusqu'au carrefour Charles Gide, soit plus d'un km.
- > Le réseau d'éclairage et sono a été repris sur l'ensemble du projet. L'ensemble des candélabres a été rénové.
- > Les réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été refaits du Portalet jusqu'à la mairie, ainsi que sous la partie neuve des rues Jacques d'Uzès et Benoit.
- > Le réseau d'eau potable et le refoulement d'eau usée ont été repris sur le boulevard Charles Gide.

Tout cela a été possible grâce aussi à la gentillesse et la compréhension des riverains et commerçants pour qui les entreprises concernées ont essayé d'occasionner le moins de gêne possible.

Maître d'ouvrage : Ville Uzès

Groupeement d'entreprises : Lautier-Moussac (mandataire), Carminati, Saur

Maître d'oeuvre : Cereg, RCI



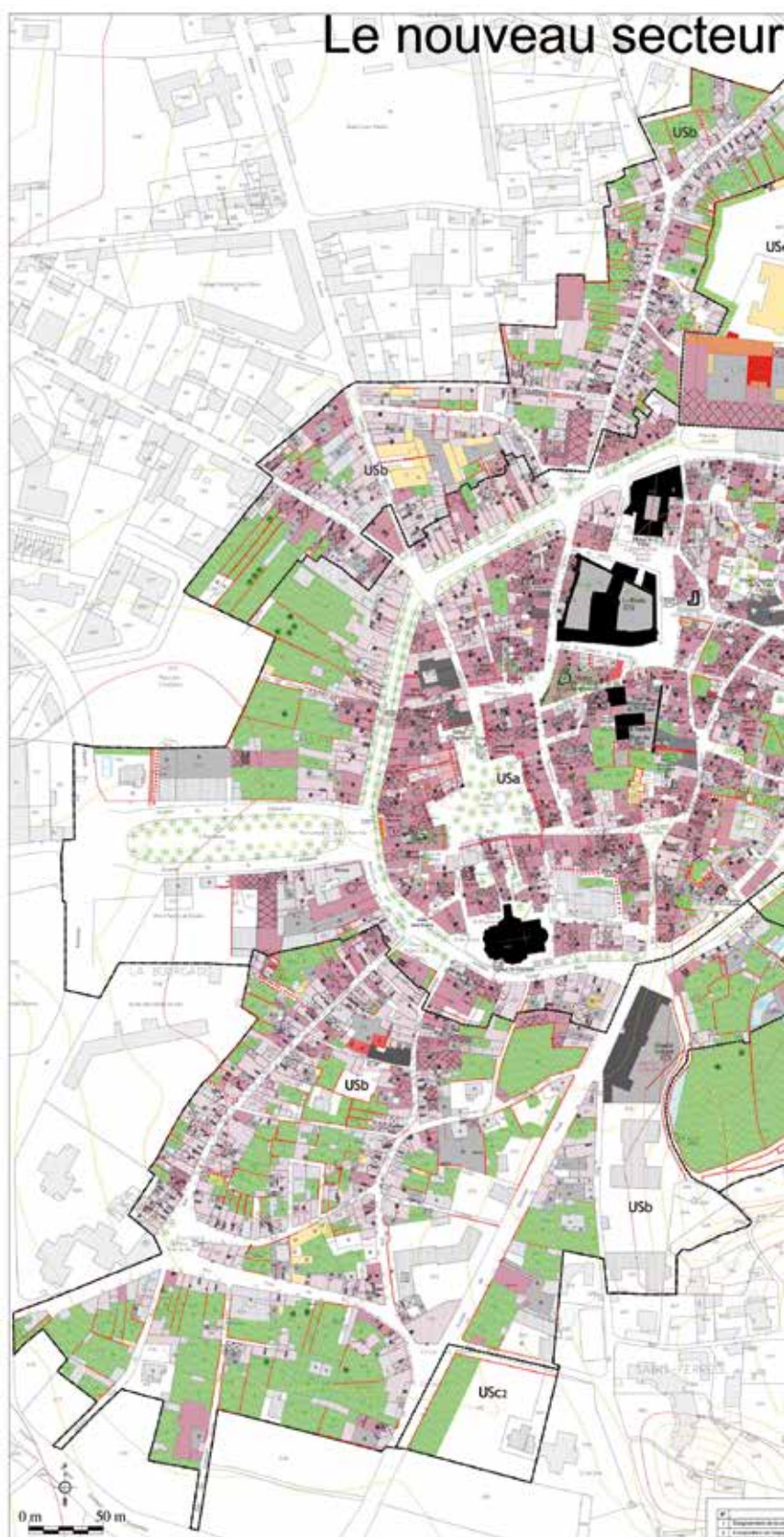
Une extension du secteur sauvegardé qui prolonge l'ancien

L'enquête publique sur le nouveau PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) d'Uzès est terminée depuis le 3 avril.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête le rapport, et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie d'Uzès et à la préfecture du Gard aux jours et heures habituels d'ouverture et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard : www.gard.pref.gouv.fr.

A la suite de l'enquête publique, le dossier de révision du PSMV, éventuellement modifié après enquête, est approuvé par arrêté préfectoral en cas d'avis du conseil municipal ou, à défaut, par décret en conseil d'Etat après avis de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

Cette enquête publique concerne l'extension du secteur sauvegardé par la révision de son PSMV qui est le document d'urbanisme tenant lieu de PLU (plan local d'urbanisme), dans le périmètre du site patrimonial remarquable, né en 1965 et étendu en 2005, de 11 à 47,22 ha.



ardé



Le premier secteur sauvegardé

Dans un premier temps, sous la municipalité Rancel, fut restaurée la partie ancienne d'Uzès enserrée dans ses anciens remparts remplacés par ses boulevards actuels. Dès le milieu des années 1980 ont été réalisées cinq opérations en secteur sauvegardé, l'aménagement Nicolas Froment, un parking souterrain et ses espaces publics, la médiathèque, la restauration des façades de l'hôtel de ville, les espaces publics de l'ancien quartier St Laurent, les revêtements de sol des couverts des places aux Herbes et Dampmartin; deux restaurations de monuments classés, l'église St Etienne et le Palais épiscopal ; mais aussi la création d'un parking souterrain, à la limite nord de ce secteur, et la restauration du quartier des Bourgades et de la rue Sigalon.



Place Nicolas Froment



Une extension du secteur sauvegardé qui prolonge l'ancien

L'extension prévue

Ce nouveau PSMV prévoit la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain, le renforcement du centre-ville, la maîtrise des déplacements et la préservation des espaces naturels. Le conseil municipal dans sa réunion du 17 novembre 2016 a émis à l'unanimité un avis favorable à ce projet.

Ce plan assure également l'existence d'une zone protégée et non aedificandi, l'extension du site patrimonial remarquable, et une réflexion est engagée sur les entrées de ville.

Le territoire couvert par le plan de sauvegarde se subdivise en 5 secteurs : intramuros et boulevards de ceinture ; faubourgs (Sigalon et Bourgades) ; versant naturel de la vallée ; ancien quartier St Ferréol (gendarmerie), et Refuge (centre culturel).

A compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours pour établir et transmettre au Préfet, un rapport et l'exemplaire du dossier soumis à l'enquête publique ainsi que ses conclusions motivées. Pendant un an, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie d'Uzès et à la préfecture du Gard.



Des interventions

« Cette étude, explique Michel Charmasson, directeur du service urbanisme de la ville, a été réalisée par M. Wagon, architecte du patrimoine, et Valérie Roussel, archéologue du bâti, sur des données historiques prenant notamment en compte le cadastre napoléonien, et qui ont visité plus de 1200 maisons et immeubles datant du Moyen Âge au siècle actuel qui ont révélé une richesse intérieure insoupçonnée. Cela a permis d'aboutir à un plan réglementaire. »



Madame de Saboulin, Mr Chapon et Mr Charmasson



« L'objectif est de préserver le patrimoine de la ville en faisant respecter certaines règles (...) »



Rue Port Royal

Brigitte de Saboulin Bollena, adjointe déléguée à l'urbanisme, renchérit : « Ce règlement s'applique à l'extérieur comme à l'intérieur. Des maisons qui ne paient pas de mine, renferment de véritables trésors : des plafonds peints ou à la française, des cheminées, des escaliers souvent exceptionnels. En outre, nous tenons à préserver ce qui constitue la cinquième façade de la ville, ses toitures, où l'on ne laissera pas faire n'importe quoi ! »

Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, conclut : « L'objectif est de préserver le patrimoine de la ville en faisant respecter certaines règles concernant les travaux de restauration, en rappelant qu'ils sont défiscalisés et peuvent recevoir en outre jusqu'à 3 000€ d'aide aux façades ! »



Rue Petite Bourgade

Préhistoire et Antiquité en voisines

aux abords de la liaison inter-quartier

Après le sol de l'ancienne gendarmerie qui a livré ses secrets, notamment une remarquable mosaïque romaine datée de l'époque de César, et celui de la Perrine où la construction d'une villa a donné lieu à des fouilles fructueuses de l'Inrap (institut national de recherches archéologiques préventives), les archéologues ont confirmé le diagnostic effectué en novembre 2017 avant que ne débute le chantier de la liaison inter-quartier Mayac/Mas de Mèze, qui avait reçu un avis favorable de la Préfecture le 20 janvier 2017.



Du 1^{er} novembre 2018 au 22 février 2019, sur prescription de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), les chercheurs de l'Inrap menaient, sur deux zones bien déterminées, un chantier de fouilles, payé à hauteur de 600 000€ par la ville, dont les résultats ont été communiqués à la presse par M. Marc Celié, directeur adjoint scientifique et technique de l'Inrap et M. Philippe Cayn, responsable scientifique.

Sur 3300m², les archéologues ont mis au jour un ensemble de vestiges inattendus : un monument mégalithique de la préhistoire récente (2500 avant JC), une voie antique et des constructions associées à des tombes du Haut-Empire romain (1^{er} et 2^e siècles).

Un imposant monument mégalithique

La fouille a mis au jour une petite partie d'un cercle de pierres, l'essentiel semblant se développer au-delà de l'emprise des recherches, sur un terrain privé. Il s'agirait d'un cromlech, monument mégalithique formé de menhirs dressés en cercle, dont le Gard possède plusieurs exemplaires à Blandas et à Rogues. Celui d'Uzès se singularise par le fait que les dalles étaient jointes et constituaient donc une enceinte, et par ses dimensions importantes : le cercle pourrait atteindre près de 80 mètres de diamètre et se composerait d'un ensemble de 280 blocs calcaires.

Nous fouillons, c'est votre histoire.

L'Inrap, établissement national de recherches archéologiques préventives, est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la culture et de la recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Ses missions s'étendent à l'analyse et l'interprétation scientifiques des données de fouilles ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2200 agents en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.



photo INRAP

de grandes tailles Une cinquantaine de dalles dont certaines ont été retaillées ou cassées, a été dégagée, l'une est une statue menhir qui porte des traces de sculpture. Mis en œuvre à la fin du Néolithique, il semble que ce monument est resté visible suffisamment longtemps pour organiser autour de lui ce fond de vallon, « *semblant conditionner l'organisation des routes autour de lui* », précise Philippe Cayn. Sa datation précise et sa fonction ne sont pas encore précisées. Il pourrait s'agir d'un ensemble cultuel générant commémorations, cérémonies, rassemblements, son utilisation funéraire n'étant pas exclue.

Ces recherches menées par l'Inrap apportent un nouvel éclairage sur la préhistoire à Uzès et permettent de compléter les connaissances sur les voies de communication à l'ouest de l'agglomération, confirmant l'ancienneté du carrefour du Pas du Loup dont l'origine pourrait remonter à l'Antiquité.

Une petite nécropole familiale romaine

Sur la parcelle méridionale de l'emprise, les archéologues ont trouvé plusieurs sépultures du Haut-Empire romain. Certaines sont des tombes à inhumation dont les corps ont été déposés dans des amphores. D'autres contiennent des résidus de crémation parfois accompagnés de récipients en verre ou en céramique. Des vases votifs sont également déposés à l'aplomb des tombes pour signaler leur emplacement alors qu'un petit édicule en pierres contenait des ossements brûlés associés à divers mobiliers. Il pourrait s'agir d'une petite nécropole familiale située en bordure d'un chemin antique dont les chaussées et un mur bordier ont été découverts.

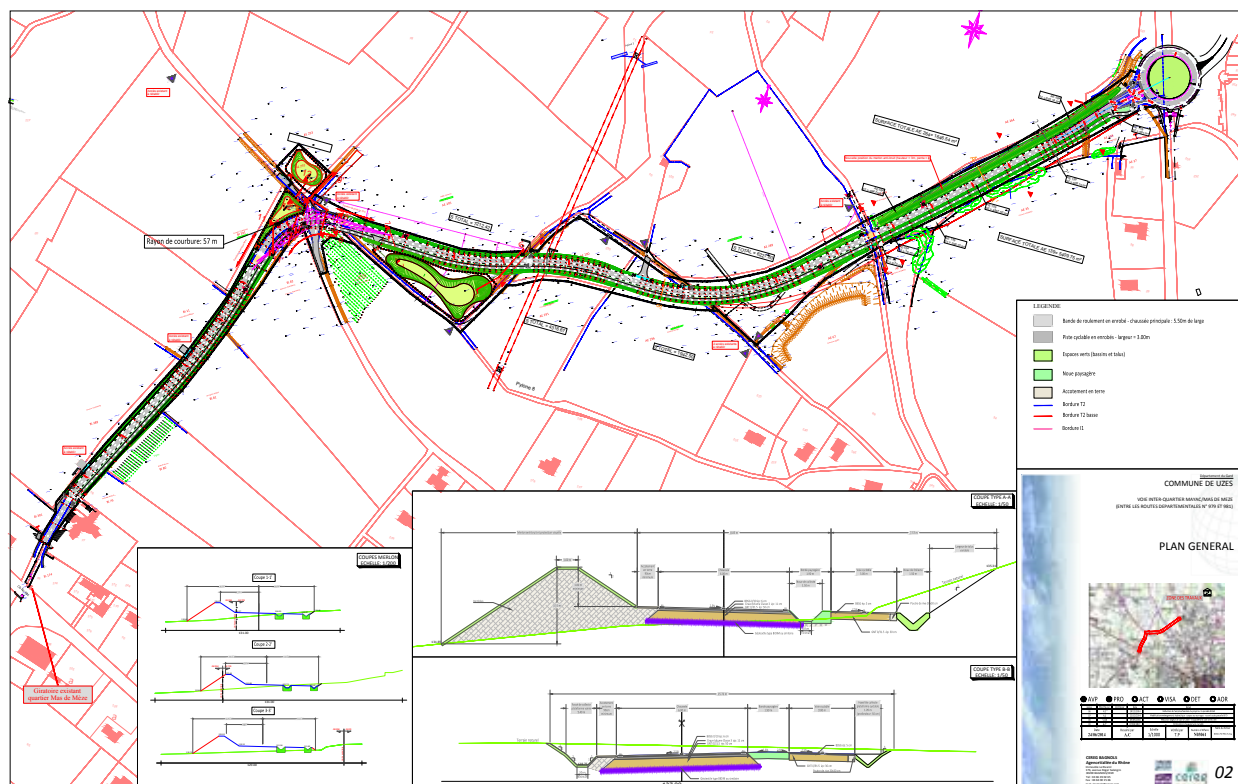


Messieurs Bonneau, Chapon, Célié Et Cayn

L'avenir

L'Inrap a déposé les dalles du cromlech et les vestiges romains et les a entreposés en un endroit tenu secret. Une prospection électromagnétique non invasive qui évite de creuser va être entreprise, afin d'en savoir plus sur le cromlech se trouvant sous terre et protégé. La ville a pris contact avec le propriétaire du terrain concerné afin de l'acheter et pouvoir par la suite installer le cromlech.

La liaison Mayac/Mas de Mèze terminée fin juin



Ce projet concerne le contournement du centre-ville afin de fluidifier la circulation notamment au niveau de la rue des Carmélites.

Est ainsi aménagée une plateforme de 20m de large pour un linéaire de 1,160 km, comprenant une emprise de 6 m, avec une chaussée en légère pente pour l'évacuation des eaux, 2 accotements de part et d'autre de largeur variable, une piste cyclable bi-directionnelle de 3m, située à l'ouest de la chaussée et séparée de celle-ci par une noue/bande paysagère de 1,25 m. Deux fossés aériens permettront la collecte et l'écoulement des eaux de ruissellement.



Alors qu'avaient débuté les fouilles préventives menées par l'Inrap, s'ouvrait le chantier le 27 novembre 2018 des travaux de la liaison inter quartier Mayac/Mas de Mèze, destinée à assurer la liaison entre les routes de St Ambroix et d'Alès, en empruntant le tracé de la rue Jules Couderc et du chemin Charles François Landry.



La vitesse sur cette voie nouvelle considérée urbaine sera limitée à 50 km/h et trois plateaux surélevés seront aménagés sur son tracé afin de garantir cette limitation.

Le trafic prévu est d'environ 2000 véhicules/jour au moment de la mise en service, avec en prévision 3000 véhicules/jour.

Trois bassins de rétention des eaux d'une capacité totale de 1 774 m³ sont prévus.

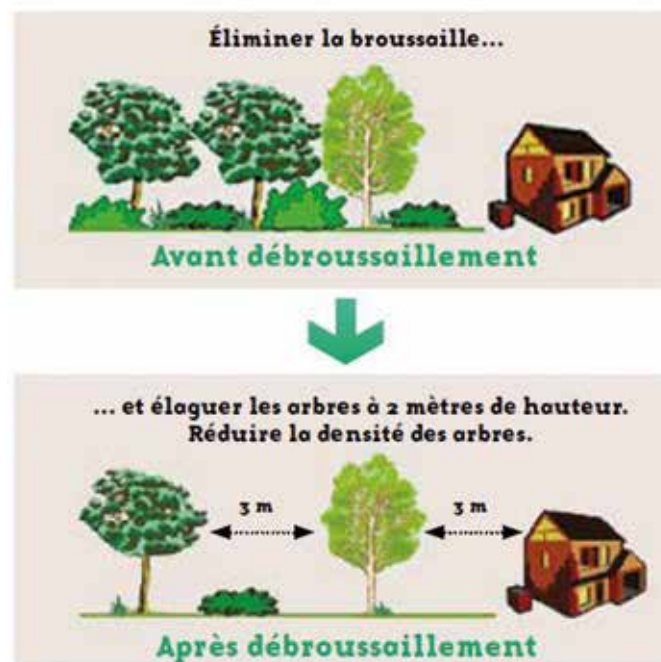
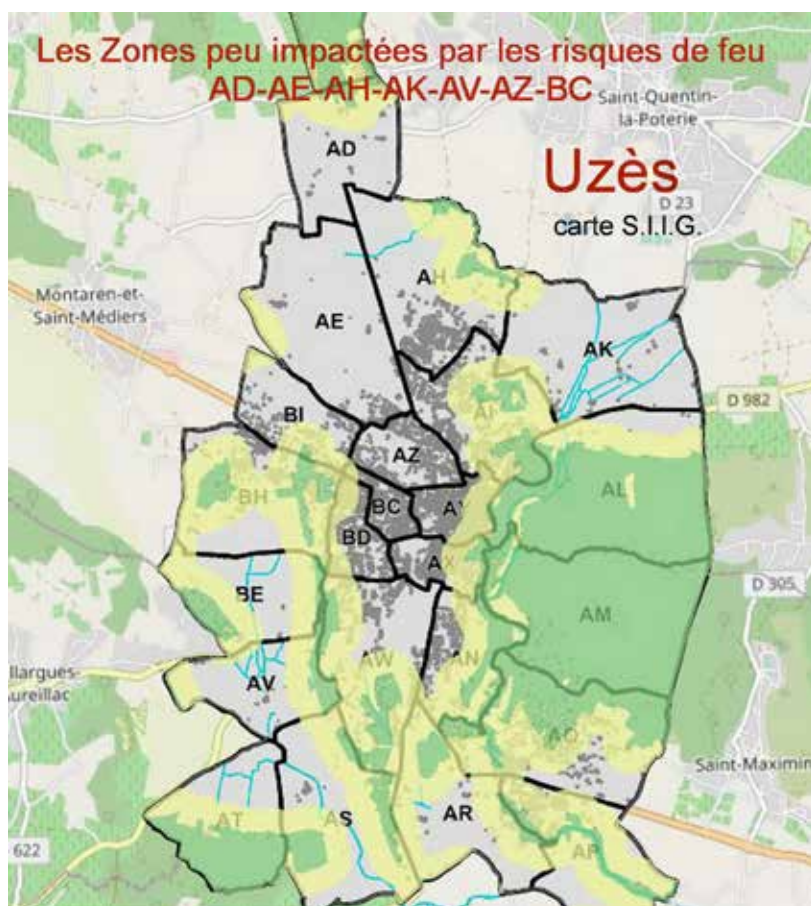
> Le coût de ces travaux financés par la ville d'Uzès s'élève à 1 400 000 € ttc.

Cette nouvelle liaison devrait être terminée le 30 juin 2019.



Débroussaillage et prévention des incendies

Suite à une lettre de Monsieur le Préfet du Gard dans laquelle il demande aux communes du Département de délibérer quant aux obligations légales de débroussaillage et plus particulièrement d'évoquer la stratégie de contrôle mise en œuvre quant à l'exécution de ces obligations, le Conseil municipal, dans sa réunion du 13 décembre 2018, considérant que la réalisation de ce débroussaillage, réglementairement obligatoire, est hétérogène et insuffisante, et que l'inaction peut conduire à engager la responsabilité du Maire en cas de sinistre, décide que la commune d'Uzès doit assurer le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage par les propriétaires et entend mettre en place, les actions suivantes :



- Recensement préalable des propriétés concernées par des zones d'obligation légale de débroussaillage dans un premier courrier rappelant aux propriétaires l'importance du respect de ces obligations et des risques encourus en cas de non-exécution ;
- Information des administrés via les bulletins municipaux et sur le site internet de la commune pour les inciter à exécuter les travaux indispensables à la sécurité ;
- Organisation au printemps d'une réunion publique d'information avec la participation de l'ONF, à destination de chaque propriétaire concerné par l'OLD.
- Un premier contrôle non verbalisant sera réalisé avant la fin du mois de mai.

Les agents des services de l'État, en service à l'ONF, les gardes champêtres et les

Votre responsabilité est engagée

Quand vous laissez la végétation pousser : débroussailler est une obligation légale pour le propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti ou classé constructible situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles afin d'éviter la propagation du feu. Allumer un feu, y compris une simple cigarette, est strictement interdit dans les zones précitées, du 15 juin au 15 septembre.

Ce que dit la réglementation

Débroussaillage : Il inclut la taille voire la coupe d'arbres et d'arbustes, afin de respecter un espacement de 3 mètres des houppiers entre eux et avec les constructions, la suppression des arbres et arbustes morts ou dé-

périssant, l'élagage sur une hauteur de 2 mètres, la destruction ou l'élimination de tous les déchets de coupe, la tonte de l'herbe.

Emploi du feu : interdit de fumer, porter ou allumer du feu à moins de 200 mètres d'espace naturel combustible, du 15 juin au 15 septembre, mais aussi en période de sécheresse, et pour les non propriétaires toute l'année.

Incinération des végétaux : interdiction en tout temps sauf les agriculteurs et les forestiers dans le cadre de leur activité. Les propriétaires et occupants des terrains soumis à débroussaillage, peuvent incinérer les végétaux coupés du 1er février au 14 juin, après déclaration à la mairie, et du 15 septembre au 31 janvier sans déclaration.

> En cas de feu, appeler les pompiers au 18 ou 112

agents de police municipale peuvent constater les infractions aux obligations légales de débroussaillage par procès-verbal, les personnes dont le débroussaillage est non conforme seront prévenues par courrier explicatif.

Les travaux de débroussaillage devront être conduits en évitant la période estivale. En effet, ces travaux, de par l'emploi de moteurs thermiques, peuvent être entre l'origine d'un départ de feux, et l'incinération des résidus ne sera pas possible dans les périodes d'interdiction d'emploi du feu.

Un deuxième contrôle organisé dans un délai d'un mois après l'envoi du courrier sera verbalisant s'accompagnant :

- D'une mise en demeure avec un délai d'un mois pour réaliser les travaux ;
- D'un contrôle de la réalisation des travaux ;
- De travaux d'office en cas de non réalisation aux frais du propriétaire. La perception d'Uzès



procèdera au recouvrement de cette somme comme en matière de créances de l'État étrangères à l'impôt et au domaine ;

- En cas de non-respect de la réglementation, un procès-verbal pourra être établi.

Ces dispositions n'ayant pour seul objectif que celui de protéger les habitants de la commune des risques d'incendie induit par le non-respect des obligations.

La Maison du patrimoine pour mieux connaître la ville

Le service ville d'art et d'histoire était jusqu'à présent un peu caché dans un bureau de l'Hôtel de ville, ne mettant pas en lumière ce que l'animatrice de l'architecture et du patrimoine mettait en place. Cette mise en lumière est désormais assumée par la création de la Maison du Patrimoine qui a été ouverte au rez de chaussée de l'Office de tourisme, place Albert 1^{er}, dans l'ancien espace des Capucins, un lieu ayant donc pignon sur rue où Hélène Religieux, animatrice de l'architecture et du patrimoine, peut valoriser un patrimoine architectural, historique, archéologique, matériel ou non, riche et varié.

« Nombreux sont ceux, écrit Hélène Religieux, qui s'y intéressent voire se passionnent pour lui. Voici un lieu dédié à toute personne en quête d'information sur le patrimoine de la ville. Un lieu d'échange et de rencontre, un lieu d'information, un lieu pour fédérer toutes les initiatives ayant trait à la protection et à la mise en valeur de tout ce qui fait qu'Uzès est tellement unique. »

Urbaine et rurale, ville ou village à la campagne, ancrée à ses racines mais bien dans son temps, premier Duché de France, secteur sauvegardé depuis des décennies, Uzès se bat pour que vive son patrimoine en constante évolution. Des mosaïques romaines découvertes sur les fouilles de l'ancienne gendarmerie et maintenant, un cromlech mégalithique témoignent de la richesse de son territoire et de son passé.

Un écrin exceptionnel est promis à l'accueil des traces de cette histoire : l'ancien évêché en cours de restauration pour devenir le centre culturel dont Uzès a besoin.

La Maison du patrimoine suivra et fera connaître cette évolution, pas à pas, afin que la population comme les visiteurs, prennent conscience qu'Uzès n'est vraiment plus, comme on a pu l'écrire il y a un demi-siècle, « une ville endormie ».



Préfiguration de ce pôle culturel, cette Maison se veut un relais de la vie du patrimoine, une vitrine de ce qui se fait dans la cité, une ouverture vers les scolaires. Après avoir participé à Avril en balade, elle propose des visites thématiques Ville d'Art et d'histoire et ainsi que pour un jeune public, des concerts d'orgue, des animations au musée Gorges Borias, des expositions des conférences.

Rendez-vous patrimoine à Uzès jusqu'à fin juillet

VISITES VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

> Départ place Albert 1^{er} à l'Office de tourisme avec guide conférencière.

Tarif : 7€ réduit 5€

Contact au 04 66 22 68 88

Centre historique

Mai : mardi 7 et 21 - 14h30

Juin : mardi 4 et 18 - 14h30

Juillet : tous les lundis et vendredis - 10h30

Vallée de l'Eure

Mai : vendredi 3 - 14h30

Juin : jeudi 6 - 14h30

Juillet : jeudi 11 et 25 - 10h30.

Foires et marchés

Juin : vendredi 21 - 14h30

Juillet : mercredi 10 et 24 - 10h30

De l'avoire en fontaines

Juillet : mercredi 17 et 31 - 10h30

Centre historique et musée

Juin : jeudi 27 - 14h30

Juillet : jeudi 18 - 10h30

Hôtels particuliers

Mai : mardi 14 - 14h30

Juin : mardi 11 et 25 - 14h30

Ancien évêché

Mai : jeudi 9 - 14h30

Juin : lundi 10 - 14h30 (à l'occasion de ce lundi de Pentecôte, visite en sus de la chapelle de l'évêque)

Juillet : jeudi 4 - 10h30

Visite nocturne Uzès, la ville inattendue

Soyez acteurs de l'histoire !

Tous les lundis, du 1er juillet au 26 août - 20h30

Le haras national

De nouvelles visites sont proposées...

Mai : jeudi 23 - 15h

Juin : samedi 29 - 15 h

Juillet : mardi 16, 23 et 30, jeudi 18 et 25, Vendredi 19 et 26 - 11h, visite du haras ; vendredi 19 et 26 - 11h, visite du haras et baptême en hippomobile.

> Billets en vente visite (8€ adulte, 4€ enfant à partir de 5 ans), visite baptême (12€ adulte, 7€ enfant à partir de 5 ans) à l'Office de tourisme, place Albert 1^{er}.

LES VISITES EN CALÈCHE

Découverte des faubourgs

Mai : mercredi 29 - 14h30

juin : dimanche 16 - 14h30

Visite de la vallée de l'Eure

Mai : samedi 11 - 14h30

Juin : dimanche 16 - 10h

Juillet : jeudi 4 et 18 juillet - 16h30

Balade urbaine Uzès Zéro Phyto

Mai : dimanche 12 - 9h (adultes) - 10h45 (familles)

JEUNE PUBLIC

Les petits explorateurs

Mai : jeudi 1^{er} - 14h30

Juillet : tous les mardis - 10h30

Kids O'Haras

Jeudi 2 mai - 10h, au haras

LA NUIT DES CATHÉDRALES

Samedi 11 mai, de 18h à minuit - entrée libre

Inscription obligatoire à accueil@destinationpupg.com

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 21 et 22 septembre, de nombreuses visites.

CONCERTS D'ORGUE

Entrée libre, participation volontaire, à la cathédrale - 18h

Dimanche 12 mai

Jour de l'orgue en France et Nuit des cathédrales avec Michel Reynard.

Dimanche 7 juillet

Récital de François-Xavier Grandjean.

Jeudi 15 août

Récital d'Emmanuel Clacens.

MUSÉE GEORGES BORIAS

La nuit des musées, samedi 18 mai, de 20h à 23h - Entrée libre.

Exposition

Jusqu'au 2 juin, Les 1000 visages d'André Gide

Ouvert de 15h à 18h.

EXPOSITIONS

Les azimutés d'Uzès

Jusqu'au 18 mai, cour de la mairie, chapelle des Capucins et cour de la médiathèque. Entrée libre.

Michel Timoleonthos

Du 6 au 27 juillet, ancien évêché et cathédrale.

CONFÉRENCES

Uzès belle au naturel, mardi 14 mai - 18h30, salon Racine.

Les capitelles, jeudi 23 mai - 18h, salle des Capucins.

Les hirondelles dans le Gard, mardi 25 juin - 18h salle des Capucins.

Contact : 06 47 61 83 06
patrimoine@uzes.fr
www.uzes.fr

D'un simple festival à la Maison du CDCN

En collaboration avec la ville d'Uzès, et avec la complicité de Maguy Marin, Didier Michel crée en 1996, le Festival de la nouvelle danse dont l'association devient en 2000 Centre de développement chorégraphique (CDC).



Mme Liliane Schaus

En 2006, lui est attribuée la subvention « accueil studio » par la DMDTS (Ministère de la culture). Liliane Schaus prend la direction d'Uzès danse et le CDC s'adjoint la collaboration d'un artiste associé pour une durée de 3 à 5 ans. Le réseau des centres de développement chorégraphique est labellisé en 2010 par le Ministère de la culture. En 2016, le CDC acquiert un parc de matériel mobile et devient en 2017 la Maison du centre de développement chorégraphique national Uzès Gard Occitanie, dont le siège se trouve, comme à l'origine, 2 place aux Herbes où elle est née en 2018.

« La Maison CDCN, explique Liliane Schaus, s'inscrit dans un contexte patrimonial et rural et développe un projet spécifique lié à son histoire et son territoire d'implantation. Le fondement de notre projet est de faire le lien entre les œuvres chorégraphiques et le public, et ce lien nous l'activons grâce à notre studio mobile qui en devient le moteur. Il met en œuvre une itinérance partielle grâce à une « boîte à outils » composée des ressources humaines d'une équipe engagée, d'une expertise, d'un savoir faire et d'un parc de matériel : le studio mobile.»

Le festival Uzès danse est un temps fort de la saison, toujours consacré aux nouvelles normes, aux approches expérimentales ainsi qu'à des pièces du répertoire appartenant à l'histoire de la danse. Son orientation européenne affirmée permet de découvrir des chorégraphes peu ou pas connus en France.

« La Maison CDCN, reconnaît Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, président de la CCPU, est présente tout au long de l'année sur le territoire de l'Uzège pour déployer son savoir-faire et transmettre la danse auprès de tous les publics et notamment des élèves des écoles, des patients du Mas Careiron et depuis deux ans dans le quartier des Amandiers où elle initie un travail de sensibilisation à la culture. La collaboration avec la librairie Le Parefeuille dans le cadre de la MiNuit blanche a permis d'accueillir deux grands noms : Marie Desplechin, auteure reconnue et Thierry Thieû Niang, grand chorégraphe que nous retrouvons avec plaisir sur nos terres. Ce dernier pour le bonheur de tous anime avec sa sensibilité habituelle des ateliers intergénérationnels au café citoyen Chez Amande & co dans le cadre de la préfiguration de l'Ombrière. Beaucoup d'autres événements imaginés par La Maison CDCN et les artistes qu'elle accompagne ponctuent cette saison riche et intense pour aboutir en apothéose au festival qui se déploiera dans notre beau patrimoine uzétien. »

14-15-16 et 21-22 juin 2019 24^e Festival Uzès Danse

• JEUDI 23 MAI, À 12H30,

à la médiathèque d'Uzès

La Ronde installation vidéo de Denis Darzacq, avec la collaboration artistique de Thierry Thieû Niang. Dans le cadre de la journée de présentation du festival Uzès Danse 2019 : Une installation grandeur nature qui invite les spectateurs dans la danse.

• JEUDI 23 MAI, À 19H30,

domaine Reynaud à St Siffret

Présentation du festival et représentation de **Sketch of Togetherness** de Léa Moro.

Entrée libre sur réservation.

• VENDREDI 14 JUIN

18h, jardin évêché, ouverture du festival

19h30, salle évêché, **Lex** Sylvain Huc

21h, place St Génès, **Mobil Dancing** La Piste à Dansoire

Grand bal pour l'ouverture du festival

• SAMEDI 15 JUIN

19h30, salle évêché, **Trrr** Thiago Granato

21h30, jardin évêché, **Fauteuils** Laurent Golring***

• DIMANCHE 16 JUIN

10h, parc Duché, **We were the future** Meytal Blanaru***

17h30 à 15h30, parc Duché, **atelier Feldenkrais** Meytal Blanaru

18h, salle évêché, **Alexandre** Pol Pi

19h30, jardin évêché, **Sérénités** Danya Hammoud étape de travail***

• VENDREDI 21 JUIN

19h30, expo évêché, **Roger** Guillaume Marie, Igor Dobricic et Roger Sala Reyner***

21h30, jardin évêché, **La nuit, nos autres** Aina Alegre

23h, évêché, **Savusun** Sorour Darabi

• SAMEDI 22 JUIN

7h, parc Duché, **Perchée dans les arbres** Aurélie Gandit

8h30 à 9h30, parc Duché, **atelier du corps** avec Aurélie Gandit

18h, expo évêché, **Roger** Guillaume Marie, Igor Dobricic et Roger Sala Reyner

19h30, salle évêché, **444 Sunser** Lane Emilie Labédan***

22h, jardin évêché, **Bérézina** David Wampach.

• VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JUIN EN JOURNÉE

dans la ville

Uzès en jumelle carte blanche à Laurent Pichaud Un projet sur le jumelage entre les villes pour questionner la place de l'Autre et de l'Ailleurs dans notre quotidien.

• Du jeudi 23 mai au samedi 22 juin,

à la médiathèque d'Uzès

La Ronde installation vidéo de Denis Darzacq, avec la collaboration artistique de Thierry Thieû B Niang.



La Ronde de Denis Darzacq



Le Village du Festival,

Des espaces ouverts pour vous accueillir tout au long de la journée le bar du jardin de l'évêché, une caravane à délices qui propose boissons et restauration légère (plats faits maison avec des produits frais, issus de producteurs locaux).

14-15-16 juin : ouverture à partir de 12h.

21-22 juin : ouverture à partir de 10h Le bar reste ouvert jusqu'à 2h après les représentations au jardin.

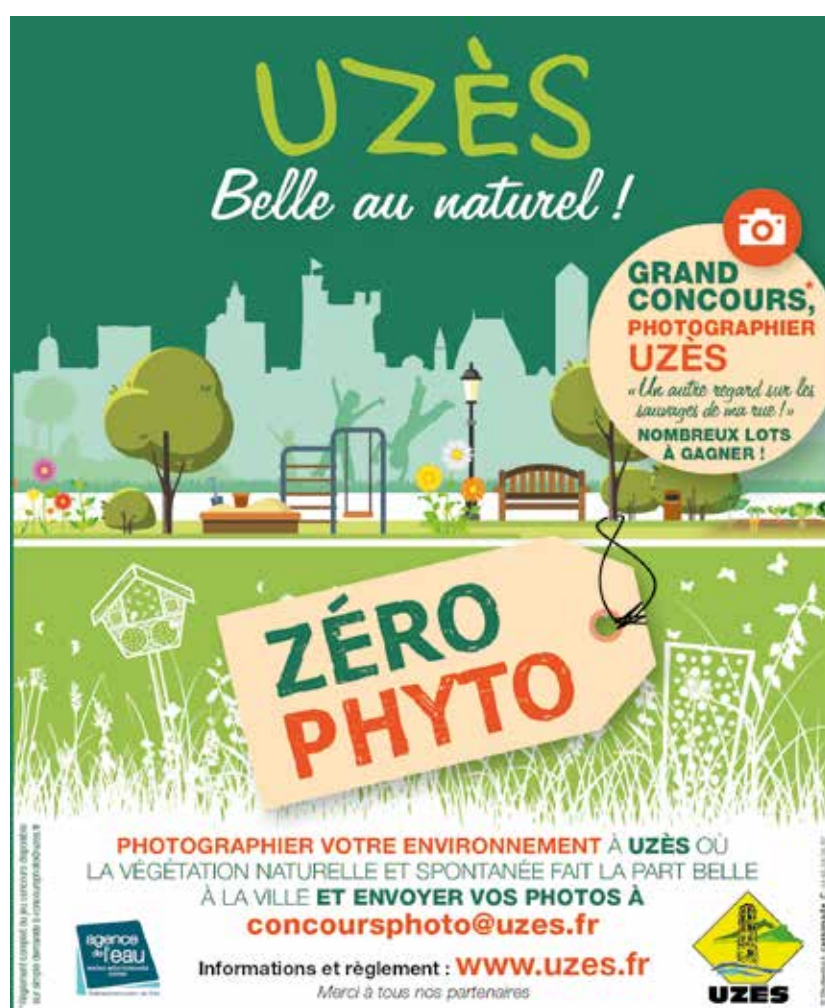
> Réservation par téléphone et par mail toujours disponibles

04 66 03 15 39 / location@laison-cdcn.fr

Immortaliser la ville au Printemps

Concours photo jusqu'au 31 mai 2019

Dans le cadre de sa démarche environnementale Zéro Phyto, la ville d'Uzès reconduit jusqu'au 31 mai 2019, le grand concours photo « Uzès, un autre regard sur les sauvages de ma rue ». Après l'automne, en 2018, le thème de ce 2e concours porte sur « Immortaliser le printemps à Uzès ». A vous de jouer...



En envoyant une photo d'une plante sauvage, spontanée de la rue, située en milieu urbain, uniquement sur Uzès dans les cimetières, sur les trottoirs, les chaussées, en gestion écologique, simples végétaux nichés dans des lieux improbables. Il s'agit de leur redonner la place qu'ils occupent au quotidien, dans le cadre de vie, les usages, les paysages... Uzès est belle au naturel !

Partagez votre passion pour ces lieux de nature en ville et contribuez ainsi à faire évoluer le regard des plus sceptiques et à les faire aimer de tous. Racontez leur histoire, surprenez, suscitez des émotions, partagez leur poésie.

Aucune limitation de styles, genres, noir et blancs, couleurs, ... Les photomontages ne sont pas autorisés. Les photos sont exemptes de signature, copyright ou logo. Elles ne sont ni promotionnelles ni publicitaires.

Les meilleurs clichés seront retenus par un jury pour réaliser une exposition photo

Règlement

Les participants sont tenus de concourir sous leur véritable identité, les photos proposées de manière anonyme ou accompagnées d'un formulaire incomplet ne sont pas recevables.,

Chaque participant transmet une et une seule photographie par email à concoursphoto@uzes.fr jusqu'au 31 mai 2019 (23h59) sous forme numérique (format HD au moins supérieur à 1,5 Mo et ne pas dépasser 10 Mo).



mps

dans la cour de la mairie d'Uzès en grand format en juillet prochain.

Les auteurs des huit photos recevront des lots en lien avec la nature, découverte offerte par les partenaires de ce concours proposé par la Ville d'Uzès. Avec tous nos remerciements pour leur participation.

Zéro Phyto : Sortie

Dimanche 12 mai 2019, à Uzès

Deuxième balade botanique urbaine organisée par la Ville d'Uzès (*gratuite*) avec une passionnée de botanique, Prune Pellet, à l'occasion des Dimanches d'Uzès pour la foire aux plantes.

Plus d'infos sur www.uzes.fr

> Pré-inscription obligatoire à la balade botanique urbaine par courriel : patrimoine@uzes.fr.

Tout public

Horaires : 9h (*adultes*) ou 10h45 (*familles*).

Durée : 1h à 1h30

Rendez-vous place aux herbes devant la fontaine.

Zéro Phyto : Conférence

Mardi 14 mai 2019 à 18h30, salon Racine en mairie d'Uzès (*durée : 1h30*)

Conférence : « Uzès belle au naturel : notre ville pour demain sans pesticides ! » organisée par la Ville d'Uzès avec 6 intervenants-experts ou associés.

- La gestion des espaces verts communaux : Uzès, fauchage raisonné... de nouvelles pratiques pour une meilleure santé et un environnement préservé. Quelles techniques alternatives aujourd'hui ? Hubert Lupérini, directeur des services techniques de la Ville d'Uzès

- Les enjeux écologiques (biodiversité/eau) : les particuliers soumis aux mêmes contraintes que les communes, zéro pesticide pour tous, pourquoi est-ce si important ? Quels sont les impacts ? Régis Nayrolles, chargé de mission, qualité de l'eau, EPTB Gardons (Etablissement Public Territorial de Bassin). Albert Mahé, passionné de biodiversité, Insectodrome, Truffières d'Uzès.

- L'évolution du jardin : quelques conseils pratiques pour un entretien sans pesticides, les plantes à privilégier, le potager en permaculture kézaco ? Stéphane de Raffin, formateur aménagements paysagers, Maison Familiale Rurale Le Grand Mas d'Uzès Hugues Voreux, particulier, jardin potager en permaculture, depuis 10 années.

> Entrée gratuite.

Programme complet et inscriptions obligatoires, avant le 10 mai sur www.uzes.fr



Une ville toujours en fête !

De mai à octobre 2019

Traditions, culture, histoire, scènes artistiques, musicales : actuelles, lyriques, baroques, du monde, électro ; danses ; spectacles ou compétitions équestres, de rues... Tous les goûts sont ici.



MAI

> Printemps du développement durable
mai en Pays d'Uzès

> 2^e Concours photo - printemps :
Uzès, Zéro Phyto - Uzès belle au naturel !
Jusqu'au 31 mai

> L'arbre
Exposition photos, collectif de photographes
Jusqu'au 18 mai, à la chapelle des Capucins et la médiathèque

> Journée des plantes
Dimanche 12 mai, place aux Herbes

> Balade botanique urbaine
Uzès, Zéro Phyto - Uzès belle au naturel !
Dimanche 12 mai sur inscription uniquement

> Conférence : Uzès belle au naturel : notre ville pour demain sans pesticides !
Mardi 14 mai à 18h30, salon Racine, sur inscription

> Salon de l'habitat
Du 17 au 21 mai, salle polyvalente

> Grand déballage de printemps
Dimanche 26 mai, dans toute la ville



> Journée des peintres et des sculpteurs
Jeudi 30 mai (Ascension), place aux Herbes

JUIN

> Journée de l'artisanat
Dimanche 2 juin, place aux Herbes

> 24^e Festival Uzès Danse
Du 14 au 16 et du 21 au 22 juin

> Journée des créateurs de bijoux
Dimanche 16 juin, place aux Herbes

> Fête de la musique

Vendredi 21 juin, dans toute la ville

> Foire à l'ail

Samedi 22 juin, esplanade

JUILLET**> Agatha Christie en Mésopotamie**

la Romancière et l'archéologue, Uzès

Jeudi 4 juillet, à 22h, Jardin de l'Evêché

> Temps des cerises, art de rues

Vendredi 5 juillet, à 19h, les Amandiers

> 18^e Festival de la BD d'Uzès et de l'illustration

Samedi 6 et dimanche 7 juillet, place aux Herbes

> 24^e Foire aux Antiquités et à la Brocante

Samedi 13 et dimanche 14 juillet, aux Marronniers

> Bal du 14 juillet et feu d'artifice

Dimanche 14 juillet, sur l'esplanade

> 24^e Festival nomade des musiques du monde, Autres rivages

Picture for orchestra, Jean-Marie Machado, musicien de mémoires et de création

Lundi 15 juillet, Jardin de l'évêché

> Mardis nocturnes, marchés animés

Les 16, 23 et 30 juillet de 17h à 23h, place du Duché

> 49^e Nuits musicales d'Uzès

Du 17 au 29 juillet, dans différents lieux

**AOÛT****> Fête Votive**

Du vendredi 2 au lundi 5 août

> 19^e Electros d'Uzès

Vendredi 2 et samedi 3 août, aux Marronniers

> Mardis nocturnes, marchés animés

Les 6, 13 et 20 et 27 août, place du Duché de 17h à 23h

> 44^e Foire aux vins

Du 9 au 11 août, sur l'Esplanade

> 5^e Festival de théâtre d'humour, «Uzès en Scène»

Du mardi 13 au samedi 17 août à 21h, Jardin de l'évêché

> 5^e Festival de la photographie

Du samedi 17 au samedi 24 août, hôtel de ville et ailleurs

SEPTEMBRE**> Forum des associations**

Samedi 14 septembre, matin, stade Rancel

> Journée des plantes

Dimanche 8 septembre, place aux Herbes

> Journée de la laine et de la soie

Dimanche 15 septembre, place aux Herbes

> Journée européenne du patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

> Grand déballage d'automne

Dimanche 22 septembre, dans toute la ville

> 6^e MiNuit blanche, dédiée à l'Art et aux arts visuels

Vendredi 27 septembre, dans toute la ville, 19h à minuit

> Bal des commerçants

Samedi 28 septembre

OCTOBRE**> Journée des créateurs et artisanat d'art**

Dimanche 6 octobre, place aux herbes

> 28^e finale d'endurance des jeunes chevaux

Du 9 au 13 octobre, haras national,

> Les Médiévales

Samedi 26 et dimanche 27 octobre, dans toute la ville



Une ville toujours en fête !
De mai à octobre 2019

> Informations : www.uzes.fr

Expression du groupe « Uzès de plus belle » avec Jean-Luc CHAPON

Le groupe « Uzès de plus belle » a été fier le mois dernier de voter un budget qui ne prévoit aucune augmentation des taux d'imposition pour la 8ème année consécutive.

Ceci malgré la baisse continue des dotations de l'État que subissent les communes. Et lorsque nous constatons dans ce même budget que la dette de la commune diminue tout en maintenant de forts investissements, nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier les élus qui travaillent dans les diverses commissions ainsi que les services administratifs et techniques.

Nous avons également eu l'agréable surprise de constater lors du dernier Conseil Municipal, que les membres de l'opposition qui ont critiqué par principe les principaux projets municipaux, ont néanmoins convenu de valider la gestion 2018 de la commune en votant tous les comptes administratifs.

Ceci nous encourage bien entendu à poursuivre notre travail pour maintenir notre qualité de vie.

Notre cœur de ville est un joyau qu'il faut choyer, c'est aussi un véritable centre commercial à qui il faut donner tous les moyens de prospérer, car ces commerces emploient des milliers d'Uzédiens ou d'Uzégeois pour un total d'après l'INSEE de 5500

emplois dispersés sur l'ensemble de notre commune de moins de 9000 habitants.

Les 2 priorités des Français et des Uzédiens sont le pouvoir d'achat et l'emploi et nous nous efforçons de développer ce secteur de l'emploi afin que les enfants d'Uzès puissent continuer à vivre et à travailler chez eux.

C'est en tout cas la priorité de l'équipe municipale « Uzès de plus belle » : offrir à nos concitoyens les mêmes services que dans les grandes villes, attirer les touristes qui viennent dépenser chez nous, maintenir une palette d'activités associatives très riche et entretenir notre patrimoine.

Lors du dernier rapport d'orientation budgétaire la ligne de conduite de la Municipalité a été assez claire à ce sujet comme par exemple la réalisation prochaine d'un nouveau parking situé à 4 minutes de la place aux Herbes ou bien la restauration de la voirie des quartiers périphériques après une année 2018 consacrée aux trottoirs et places du centre-ville, à la déviation Mayac – Mas de Mèze ainsi qu'un million d'euros pour les quartiers et chemins. Nous poursuivons ainsi pendant cette année 2019 la réalisation des engagements promis pour ce mandat.

Vive Uzès.

Face à l'adversité...

Uzès toujours plus belle, mais Uzès est-elle toujours aussi agréable à vivre qu'elle le fut avant cette quête sans fin de prestige ? Là est la vraie question. Suffirait-il donc que les boulevards soient flambants neufs pour rendre les habitants heureux ? Ce serait si simple...

Les uzédiens demandent avant tout moins de pollution, un juste équilibre entre les investissements d'embellissement réalisés en centre-ville et ceux absents dans les quartiers périphériques, des voies douces et des accès aux écoles sécurisés, une fiscalité plus juste, des bancs et des jardins, des logements accessibles, des denrées à des prix qui ne flambent pas avec l'arrivée des touristes, une terrasse de café accueillante en hiver... C'est bien d'avoir de l'ambition pour sa ville, mais c'est mieux d'en avoir pour ses habitants. Et les uzédiens, s'ils sont fiers d'Uzès, et c'est bien normal, attendent un traitement équitable et que les priorités soient données au développement de services facilitant leur quotidien et améliorant leur qualité de vie.

L'esthétique pour seul programme, c'est un peu court. En ces périodes d'adversité financière et de crise démocratique, la dépense publique doit plus que jamais répondre aux légitimes attentes de nos concitoyens. C'est notre priorité, car l'attractivité d'une ville, c'est aussi au travers les services qu'elle rend à sa population qu'elle se mesure. Un service de transport à la demande et/ou une navette interquartier afin de faciliter la vie des personnes, âgées, éloignées du centre-ville, et ainsi limiter la pollution et les risques d'accidents, nous semble une piste de réflexion intéressante à creuser.

Ensemble pour Uzès

Se protéger contre le moustique tigre

Depuis un demi-siècle est menée une lutte efficace contre les moustiques piqueurs, dont le développement est contrôlé par un organisme public.

Mais d'autres moustiques, notamment le moustique tigre dont l'espèce a la capacité de se développer en milieu urbain, trouvent au sein de divers habitats des lieux propices à leur reproduction. Cette présence peut être évitée à sa source si certaines préconisations préventives simples et pratiques sont prises en compte par chacun



LUTTE

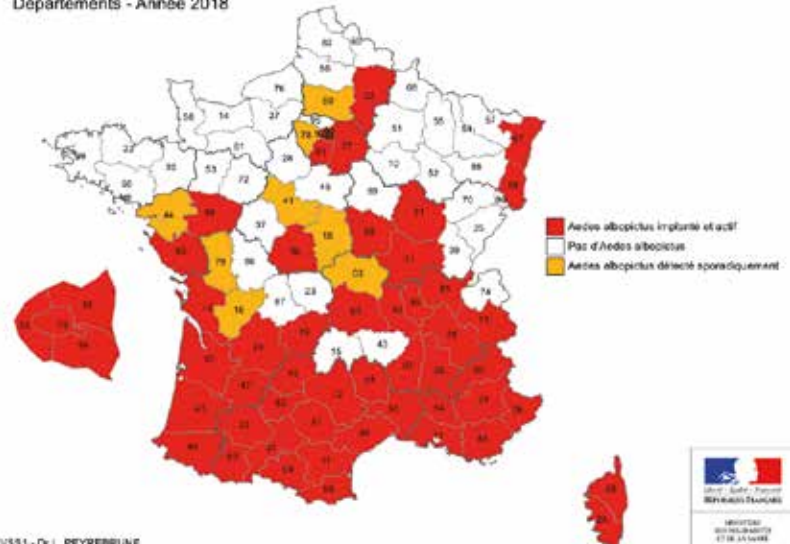
Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) qui est apparu en France en 2004 s'est rapidement installé sur le territoire, en particulier dans les départements du sud. Aujourd'hui, il est implanté dans 42 départements, ce qui inquiète les autorités sanitaires. En effet, outre la piqûre en elle-même - toujours désagréable -, le moustique tigre est surtout le vecteur de maladies tropicales comme la dengue et le chikungunya dont le risque d'épidémie en métropole devient chaque année un peu plus plausible.

d'entre nous, car les moyens utilisés pour les moustiques des zones humides ne peuvent être utilisés en milieu urbain.

Le moustique tigre peut-être porteur de maladies exotiques, mais il est surtout dangereux pour les chiens et les chats. Et, étant donnée une envergure de vol limitée, il aime bien se développer autour d'une habitation où il convient d'empêcher le développement de ses larves en éliminant tout ce qui peut contenir de l'eau, le but essentiel étant de le priver d'eau et, pour éviter qu'ils entrent dans les habitations, d'installer des moustiquaires à faibles mailles. Les procédés pour ne pas subir leur envahissement difficile à gérer sont multiples : climatiseur et ventilateur, pièges, raquette électrique, plantes répulsives, répulsifs, insecticides (à limiter) Mais la bonne attitude, c'est éliminer l'eau stagnante dans son environnement, en ayant conscience que la phase aquatique de sa reproduction dure de 5 à 7 jours alors que sa vie terrestre s'étend sur le mois au même endroit.

Un opérateur sera embauché par la ville pour traiter tous les bassins de rétention afin de supprimer les zones de pontes.

Niveau de classement "albopictus" des départements de France métropolitaine
Départements - Année 2018





Place Albert 1^{er} restaurée